

RESUME

NUMTECH a été sollicité par le bureau d'études ESKA CONSEIL dans le cadre de la construction d'un crématorium à Fourmies (59). Suite à l'examen du projet, la DREAL demande la réalisation d'une évaluation de risques sanitaire (ERS) basée sur une modélisation de la dispersion atmosphérique des rejets de la future installation.

L'évaluation des risques sanitaires a été réalisée en 4 étapes selon la démarche préconisée par l'Institut de l'environnement et des risques industriels (INERIS). Les effets aigus (pour une durée d'exposition de 1 heure à 2 semaines) et chroniques (pour une durée d'exposition d'au moins 1 an) susceptibles d'être induits suite à une exposition respiratoire et/ou orale à une série de substances ont été étudiés. Les niveaux d'expositions des populations riveraines au projet de crématorium et les risques sanitaires ont été estimés *via* une étude de dispersion.

Les valeurs toxicologiques de référence ont été choisies en suivant les recommandations de la note méthodologique de la direction générale de la santé (DGS) d'octobre 2014.

Comme indiqué dans le guide de l'Ineris, la caractérisation des risques a porté uniquement sur les émissions du site en projet, ainsi, l'exposition actuelle des populations, appelée aussi « exposition ambiante » ou « niveau de fond ambiant » n'a pas été considérée dans l'étape de caractérisation des risques.

Les données relatives au niveau de fond dans l'air ont été obtenues *via* une collecte de données auprès d'Atmo Hauts-de-France pour le NO₂, les PM₁₀ et les PM_{2,5}. Pour ces substances, les émissions du projet d'installation contribuent faiblement aux niveaux agrégés (niveau de fond + projet). Concernant les données de fond dans l'alimentation, pour les substances dont ces données sont disponibles, les émissions du projet d'installation devraient peu contribuer aux niveaux agrégés, quelle que soit la substance considérée.

D'après les résultats obtenus, aucun risque préoccupant pour la population n'est observé lors d'expositions aiguës et chroniques par voie respiratoire et/ou digestive, pour l'ensemble des substances étudiées.

Les sommes de risques effectuées pour les effets chroniques cancérigènes et non cancérigènes et les deux voies d'exposition (respiratoire et orale) liés à l'exposition aux émissions du projet conduisent à l'obtention de risques non préoccupants pour la population.